

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 mai 2015

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2015 À 2019 - (N° 2779)

Adopté

AMENDEMENT

N ° DN51

présenté par
Mme Adam, rapporteure

ARTICLE PREMIER

RAPPORT ANNEXÉ

A l'alinéa 324, remplacer les mots : "de facilitation" par les mots : "d'amélioration".

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.